

OPERATION CLASSES PRESSE 2009/2010

Public concerné :

- Les élèves des classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 4^{ème} SEGPA, 3^{ème} de collège.
- Le professeur documentaliste et au moins deux autres professeurs (toutes les disciplines sont concernées).

Inscription : de juillet 2009 au vendredi 08 octobre 2009 par voie télématique
20 classes seront sélectionnées par le comité de pilotage de l'Opération

La démarche s'inscrit dans les objectifs du socle commun des connaissances et des compétences et dans les priorités de « CAP 2015 »

Objectifs :

- Apprendre aux élèves à bien lire le journal et les journaux
- Apprendre aux élèves la diversité de la presse et des médias
- Apprendre aux élèves à écrire pour être lu autour d'un thème éducatif qu'il s'agira d'approfondir et d'illustrer.

Les différentes étapes :

***Du lundi 30 novembre au vendredi 18 décembre 2009 et
du lundi 04 janvier au vendredi 22 janvier 2010***

Chaque élève reçoit du lundi au vendredi, un exemplaire du quotidien parrain de l'opération
(Ouest France ou le Courrier de l'Ouest)

Du lundi 25 janvier au vendredi 05 février 2010

Dix exemplaires des deux quotidiens seront adressés à chaque classe.

Les enseignants impliqués dans l'opération seront destinataires d'un abonnement aux deux titres pendant les huit semaines.

Un journaliste interviendra au moins deux fois devant les élèves pour leur expliquer le métier, les aider dans l'écriture et l'illustration des articles.

Pour le vendredi 19 mars 2010

Chaque classe transmettra les différents articles réalisés au Courrier de l'Ouest et à Ouest-France en respectant les consignes de la fiche « **mode d'emploi** ».

Les meilleurs articles feront l'objet d'une parution dans les deux quotidiens et seront diffusés dans le département.

Pour le vendredi 26 mars 2010

Chaque classe choisira un article pour participer au « **Challenge Ecriture** » et le fera parvenir à l'**Inspection Académique**. Le comité de pilotage distinguera cinq classes.

Mercredi 19 mai 2009. le Conseil Général organise une remise des prix aux lauréats du « Challenge Ecriture »



Les Modalités de participation à l'Opération Classes-Presse

Le thème, **Habiter ici, ailleurs**, proposé pour l'opération 2009- 2010, concerne les lieux de vie, le logement, l'urbanisme, l'architecture, les transports. Il s'agit de faire travailler les élèves à la fois sur les aspects économiques, écologiques et sociaux de ces fonctions quotidiennes et fondamentales que sont le fait d'habiter un lieu, et de se déplacer.

Ce thème est nouveau même s'il croise en partie la problématique si générale du développement durable. Il est assez large et concret pour permettre des sujets variés, adaptés aux situations géographiques, culturelles et sociales des collégiens concernés. Il favorise les rencontres, est présent dans nos journaux et permet des illustrations en tous genres.

Le thème se décline selon cinq rubriques. Chaque classe doit en aborder au moins trois:

Près de chez moi

Décrire l'évolution de l'habitat (architecture, urbanisme, coûts...), et des transports (collectifs, individuels, modes divers...) et faire réfléchir aux enjeux.

Enquêter sur les mal-logés, sur la mixité sociale, sur l'architecture, sur les coûts des différents types d'habitat et de transport, sur le foncier, sur le goût et l'organisation du « chez soi », sur les relations de voisinage, sur l'habitat en vacances, sur l'habitat ancien (patrimoine)...

Pour cela interroger des élus, des experts, des militants, des professionnels, des habitants, des collégiens...

Habiter dans le monde

Décrire des situations (types d'habitat, de répartition des populations...) et les problèmes (démographiques, écologiques, économiques, sociaux rencontrés...) divers dans le monde et pour la planète.

Témoignages (à distance ?) d'habitants et/ou paroles d'experts.

Habiter, se déplacer en 2100

Les collégiens peuvent imaginer (innovation, fiction, utopie...) et décrire leurs rêves (cauchemars ?). Ils peuvent interroger des élus, des experts, des œuvres visuelles ou littéraires. Raconter des expériences et des innovations qui préparent l'avenir...

Habiter et ses règles

Du droit « opposable » au logement, aux règles de l'urbanisme et de la construction (permis de construire, quoi, où, comment ?), des droits des propriétaires aux devoirs des locataires, le thème de l'habitat est une bonne façon de faire de l'instruction civique.

Les métiers de l'habitat et du transport

Une rubrique facile à nourrir... avec une grande variété de métiers, dont certains offrent beaucoup d'emplois.

Une phrase à prolonger : « Je voudrais habiter (*)....»

(*) Un pays, un lieu, un mode...



Chaque classe doit :

▲ Produire des articles

- Des articles longs (enquêtes, interviews, reportages...) : 2 000 à 2 500 signes
- Des articles courts (brèves, échos, billets, chiffres, citations...) : 500 à 800 signes
- Tous les articles seront complétés par le nom du collègue, puis de la classe, puis le prénom et nom des élèves .

Il est essentiel, pour l'intérêt et la qualité des articles, que les élèves aillent sur le terrain à la rencontre de personnes afin de recueillir des témoignages et des informations. L'objectif est d'illustrer le thème évoqué ci-dessus par des reportages, des portraits, des interviews, etc., réalisés en Maine et Loire. Les recherches sur Internet et dans des encyclopédies sont utiles, cependant les élèves ne doivent pas se contenter de recopier ces sources de documentation pour réaliser leurs articles

▲ Accompagner les articles d'illustrations

En plus d'un effort particulier sur l'image (photo ou dessin) qui enrichira l'article, chaque classe devra proposer une image générique, bien colorée (dessin, collage, photo) de 20 x 25 cm, sur le thème. La « meilleure » sera imprimée à la Une du supplément.

⇒ Procédure d'envoi des articles et illustrations

Voir la Fiche « [Mode d'emploi](#) » consulter le calendrier pour connaître les dates butoir

▲ Participer au « Challenge d'écriture »

(consulter le calendrier pour connaître les dates butoir)

- Chaque classe devra choisir l'article qui la représentera au « Challenge d'écriture ».
Cet article mis en forme doit être envoyé (voir la fiche « [Mode d'emploi](#) ») par courriel à nelly.rault@ac-nantes.fr
Le comité de pilotage de l'Opération, sélectionnera **5 lauréats** en jugeant le fond et la forme de ces articles.
- Le Conseil Général organise une cérémonie de remise des prix qui récompense les classes lauréates.

FICHE « Mode d'emploi - Classes- presse »

1 - Envois des articles de la classe pour le supplément (avant le 19 mars 2010)

Les articles et photos sont à envoyer par courriel aux deux adresses suivantes :

sebastien.grosmaître@ouest-france.fr et raymond.maudet@courrier-ouest.com

Il est indispensable d'indiquer le nom du collège dans le titre de chaque email ; indiquer également, après les signatures, les coordonnées du professeur référent (tél. et email).

Articles : En format **word** uniquement, un fichier par article. Saisie du texte au kilomètre (tout à la suite). Laisser une ou deux lignes de blanc entre le titre, l'accroche et le texte.

Légende photo : Elle doit figurer à la fin du texte. Il faut laisser quelques « lignes vides » entre la dernière ligne de l'article et la première ligne de la légende.

Taille des articles : (pour assurer une bonne mise en page) :

- Les articles longs doivent viser 2500 signes (caractères, ponctuation et espaces) plus une accroche (ou « chapô ») d'environ 150 signes.
- Les articles courts doivent viser 1500 signes, il n'y a pas d'accroche.
- Les brèves doivent se situer entre 100 et 500 signes.

Photos : En format « .jpg » uniquement. Il est souvent difficile, quand elles sont de qualité suffisante (au moins 1200 pixels) d'en envoyer plus de trois par courriel.

Dessins : Si des articles sont illustrés par des dessins, ces illustrations doivent être scannées en résolution maximale et envoyées (par messagerie électronique) comme des photos au format « jpg ». Garder les originaux au CDI.

Textes et photos (ou dessins) : Le fichier texte et la photo qui l'accompagne doivent porter le même nom (exemple : *Nourriture bio.doc* et *Nourriture bio.jpg*)

Signature des élèves : Les articles sont signés par leurs auteurs : Prénom + nom + classe + nom du collège + nom de la ville ou de la commune. Ou, s'il s'agit d'un article réalisé par toute la classe : classe + nom du collège + nom de la ville ou de la commune.

2 - Envoi de l'article représentant la classe pour le challenge (avant le 26 mars 2010)

La classe doit envoyer l'article illustré qu'elle juge « le meilleur » à nelly.rault@ac-nantes.fr ; tél. 02.41.74.34.67

Les règles concernant le format des textes, la taille des articles, la qualité des photos, ..., sont les mêmes que celles développées ci-dessus.

3 - Visites de l'imprimerie (*)

Courrier de l'Ouest, visite de la rotative d'Angers sur le site du Courrier de l'Ouest. Des dates vont être proposées aux classes participantes par Monsieur Raymond MAUDET, rédacteur en chef au Courrier de l'Ouest..

Ouest-France : Réserver auprès de Colette James par mail à visite@ouest-france.fr ou par téléphone au 02.99.32.66.27 (l'après-midi). Les visites, gratuites, accueillent jusqu'à 50 personnes, à partir de 21h 30, sur le site de La Chevrolière, au sud de Nantes ou au siège à Rennes/Chantepie

*Attention le Conseil Général rembourse le transport vers l'imprimerie la plus proche du collège

4 - Ressources

- <http://www.ouestfrance-ecole.com>
- <http://www.clemi.org/>
- La Mission presse école d'Ouest-France, peut, à la demande, fournir du matériel pour un travail plus approfondi sur la presse. Adresse : Ouest-France/Presse-Ecole ; 10, rue du Breil, ZI Sud-Est, 35051 Rennes Cedex 9. Mail : presse-ecole@ouest-france.fr
- le CDDP d'Angers crdp-cddp49@ac-nantes.fr
- Dossier pédagogique du **CLEMI**